TRANSXPRESS



GUIDE PRATIQUE · DÉDOUANEMENT

Importer un véhicule d'occasion en Guinée : documents, expédition, dédouanement et immatriculation

Importer une voiture, un pick-up ou un camion d'occasion en Guinée est courant, mais les dossiers bloquent souvent pour des raisons simples : un numéro de châssis mal recopié, une facture absente, un véhicule chargé d'effets personnels non déclarés. Voici les étapes, de l'achat à l'étranger jusqu'aux plaques guinéennes.

TRANSXPRESS SARL · Conakry, Guinée Édition octobre 2026 transxpress.co/guides/importer-vehicule-occasion-guinee/

SOMMAIRE

01 Comment se passe l'importation d'un véhicule d'occasion ?
02 Les documents à réunir
03 Roulier (RoRo) ou conteneur ?
04 Les droits et taxes à prévoir
05 Le dédouanement au port de Conakry
06 Après la douane : visite technique et immatriculation
07 Ce que nous faisons pour vous

01 Comment se passe l'importation d'un véhicule d'occasion ?

Pour importer un véhicule d'occasion en Guinée, il faut réunir les documents de propriété et d'achat du véhicule, l'expédier jusqu'au port de Conakry en roulier ou en conteneur, le faire déclarer en douane par un commissionnaire agréé, payer les droits et taxes liquidés, puis passer la visite technique et demander l'immatriculation guinéenne. Chaque étape s'appuie sur la précédente : sans quittance de dédouanement, pas d'immatriculation.

Les règles propres aux véhicules d'occasion (conditions d'âge, valeurs de référence, mesures ponctuelles) évoluent. Avant d'acheter, faites confirmer la réglementation en vigueur par votre commissionnaire pour le type de véhicule visé.

02 Les documents à réunir

- Le titre de propriété ou le certificat d'immatriculation du pays d'origine (ou le certificat d'exportation qui le remplace selon le pays), au nom du vendeur ou barré à votre profit selon les règles du pays de départ.
- La facture d'achat ou l'acte de vente, avec le prix payé, la marque, le modèle, l'année et le numéro de châssis (VIN).
- Le connaissement (B/L), c'est-à-dire le document de transport maritime émis par la compagnie, qui doit reprendre le même numéro de châssis.
- Pour un véhicule en conteneur, la liste de colisage si d'autres articles voyagent avec lui.
- La pièce d'identité ou les documents de société de l'importateur, et son NIF s'il en a un.

© 2026 TRANSXPRESS SARL · Document protégé, reproduction interdite sans autorisation écrite

> Le numéro de châssis est la clé du dossier : il doit être identique, caractère par caractère, sur le titre, la facture, le connaissement et le véhicule lui-même. Une seule différence suffit à bloquer la déclaration.

03 Roulier (RoRo) ou conteneur ?

Le roulier, ou RoRo (roll-on roll-off), est un navire dans lequel le véhicule entre et sort en roulant. Le conteneur est une boîte fermée dans laquelle on arrime un ou plusieurs véhicules.

- Roulier : adapté à un véhicule qui roule et qui voyage vide. Les compagnies refusent en général les objets laissés à bord.
- Conteneur : plus protégé, permet de grouper plusieurs véhicules ou d'ajouter des pièces détachées, à condition de tout déclarer sur la liste de colisage.
- Véhicule hors d'usage ou très lourd : selon le cas, un plateau ou un flat rack est nécessaire ; demandez conseil avant la réservation.

> Tout ce qui voyage dans le véhicule ou dans le conteneur doit figurer dans la déclaration. Des effets personnels ou des marchandises non déclarés exposent à une pénalité et retardent la sortie du port.

04 Les droits et taxes à prévoir

Les véhicules relèvent du chapitre 87 du Tarif extérieur commun de la CEDEAO (TEC) : la position 87.03 pour les voitures de tourisme, la position 87.04 pour les véhicules de transport de marchandises, avec des sous-positions selon la cylindrée, la motorisation ou le poids total. La catégorie de droit de douane (0, 5, 10, 20 ou 35 %) dépend de cette sous-position.

S'ajoutent les prélèvements prévus par le tarif et, selon le cas, la TVA de 18 % et d'autres taxes applicables aux véhicules. La base de calcul est la valeur en douane : pour un véhicule d'occasion, la douane peut retenir une valeur différente du prix figurant sur la facture, selon la méthode d'évaluation en vigueur.

> Pour un budget fiable, demandez une estimation sur la base du modèle, de l'année, de la motorisation et du prix d'achat. Le montant définitif est toujours celui de la liquidation établie par la douane.

05 Le dédouanement au port de Conakry

1. Envoi des documents au commissionnaire avant l'arrivée du navire.

© 2026 TRANSXPRESS SARL · Document protégé, reproduction interdite sans autorisation écrite

2. Dépôt de la déclaration en douane sur SYDONIA et contrôle selon le circuit attribué (documentaire, scanner ou visite du véhicule).
3. Liquidation des droits et taxes, puis paiement à la banque.
4. Bon à enlever (BAE) de la douane et bon de livraison (DO) de la compagnie maritime, après paiement de ses frais.
5. Sortie du terminal, à la conduite ou sur camion plateau selon l'état du véhicule.

Chaque jour au-delà de la période gratuite au port peut entraîner des frais de magasinage ou de stationnement. Préparer les documents et le paiement des droits avant l'arrivée est le meilleur moyen de les limiter.

06 Après la douane : visite technique et immatriculation

Une fois dédouané, le véhicule doit passer la visite technique, puis être immatriculé auprès du service compétent. Le dossier d'immatriculation demande en général les justificatifs de dédouanement (déclaration et quittance), le titre d'origine, la facture et la pièce d'identité du propriétaire. Les pièces exactes et les frais sont fixés par l'administration : renseignez-vous auprès du service d'immatriculation avant de déposer.

Conservez précieusement les originaux de la déclaration et de la quittance : ils prouvent que le véhicule est en règle et vous seront demandés à la revente.

07 Ce que nous faisons pour vous

TransXpress peut organiser l'enlèvement et l'expédition du véhicule par nos agents partenaires, vérifier la concordance des documents, déclarer et dédouaner le véhicule au port de Conakry et le livrer sur plateau si besoin. Les débours vous sont refacturés au coût réel avec leurs reçus. Envoyez-nous le modèle, l'année, le numéro de châssis, le pays de départ et le prix d'achat.

? Questions fréquentes

Y a-t-il une limite d'âge pour importer un véhicule d'occasion en Guinée ?

Les conditions applicables aux véhicules d'occasion sont fixées par la réglementation en vigueur et peuvent changer. Faites-les confirmer par votre commissionnaire avant l'achat.

Peut-on mettre des affaires dans le véhicule expédié ?

En roulier, les compagnies le refusent en général. En conteneur, c'est possible à condition de tout déclarer sur la liste de colisage et dans la déclaration en douane.

© 2026 TRANSXPRESS SARL · Document protégé, reproduction interdite sans autorisation écrite

La douane retient-elle le prix de la facture ?

Pas toujours. Pour un véhicule d'occasion, la douane peut appliquer une autre valeur selon la méthode d'évaluation en vigueur. Le montant exact figure sur la liquidation.

Guide d'information générale rédigé par TransXpress. Les règles douanières et les procédures évoluent : chaque dossier se vérifie avec les documents et la réglementation en vigueur. Ce guide ne constitue ni un devis ni un engagement.

TRANSXPRESS

© 2026 TRANSXPRESS SARL · Document protégé, reproduction interdite sans autorisation écrite

TRANSXPRESS

UN SEUL INTERLOCUTEUR, DU PORT À VOTRE SITE

Approvisionnement, transit et dédouanement, transport lourd et location d'engins en Guinée.

TransXpress accompagne les opérateurs miniers, industriels et de construction en Guinée et sur les corridors vers le Mali et la Sierra Leone. Un nom, un numéro et quelques mots suffisent : nous vous rappelons sous 24 h ouvrées.

DEVIS

transxpress.co/#devis

WHATSAPP

+224 610 36 36 52

E-MAIL

info@transxpress.co

BUREAU

Résidence Micheline, Camayenne, Dixinn, Conakry

© 2026 TRANSXPRESS SARL, RCCM GN.TCC.2022.B.01359. Tous droits réservés. Ce document est protégé par le droit d'auteur : toute reproduction, diffusion ou adaptation, totale ou partielle, sans l'autorisation écrite de TRANSXPRESS SARL est interdite. Version en ligne : transxpress.co/guides/importer-vehicule-occasion-guinee/